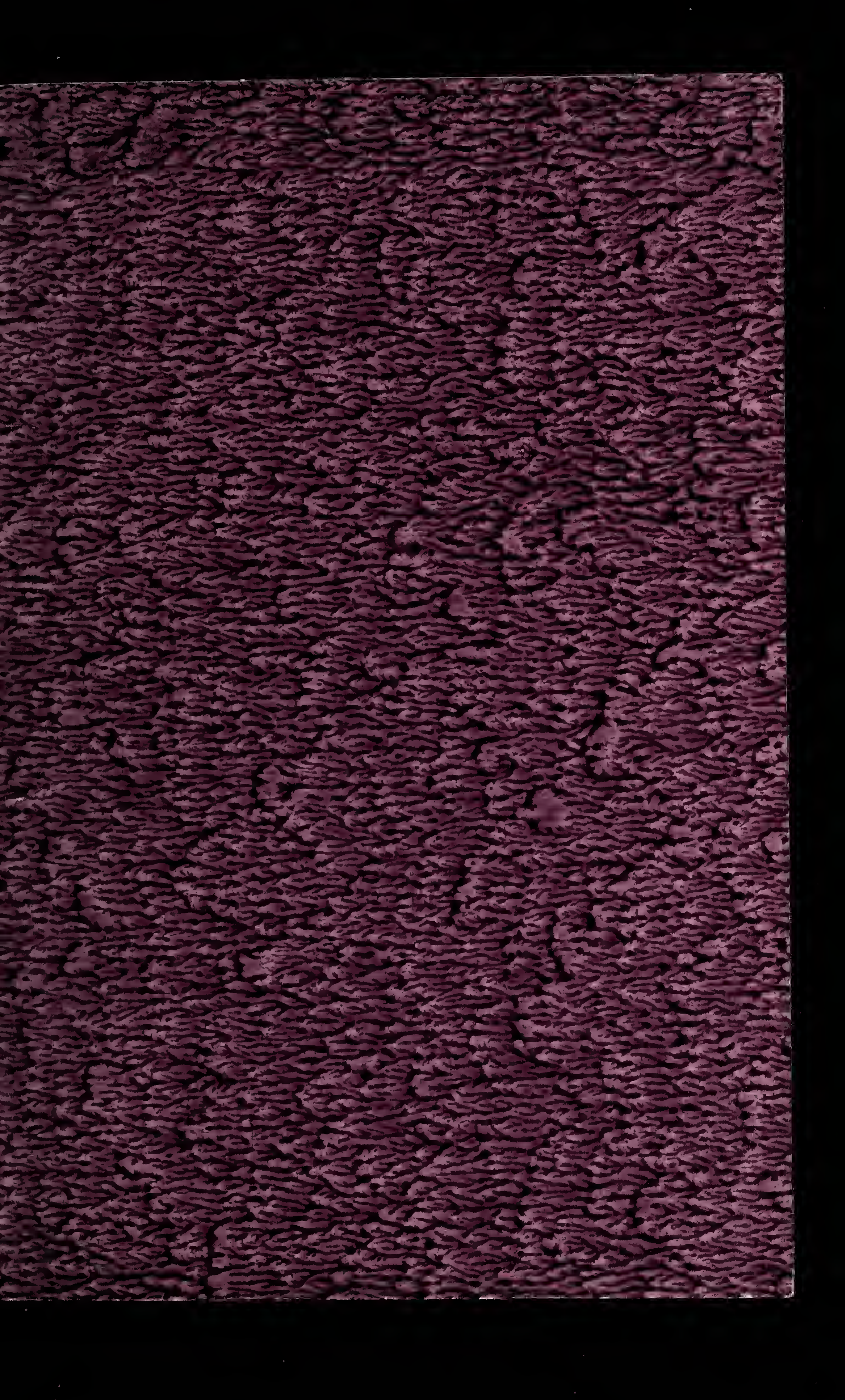
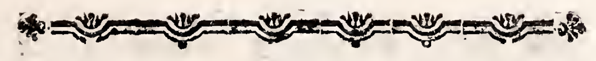




L'ART DE FAIRE ET D'EMPLOYER LE VERNIS, OU L'ART DU VERNISSEUR;

Auquel on a joint ceux du Peintre & du Doreur.

OUVRAGE utile aux Artistes & aux Amateurs qui veulent entreprendre de peindre, dorer & vernir par eux-mêmes toute sorte de sujets, tels que panneaux d'équipages, boiseries, lambris d'appartemens & tous autres ouvrages de bâtimens, &c. divisé en deux parties.

Dans la premiere on y traite de la façon de faire les meilleurs vernis, soit à l'esprit-de-vin, soit à l'huile, suivie d'une Dissertation sur le moyen de les perfectionner.

Dans la seconde on enseigne la maniere de les employer, polir & lustrer sur des nus, des peintures & des dorures, ce qui amene le détail des procédés 1°. des Peintres d'impression, de leurs façons de composer les couleurs, de les combiner pour saisir le ton ou la nuance qu'on desire, de les broyer, détremper & appliquer sur toutes sortes de sujets, soit à la colle, soit à l'huile; 2°. des Doreurs, de leur façon de dorer soit à l'huile, soit en détrempe, de bronzer, &c.

Par le Sieur WATIN, Peintre, Doreur, Vernisseur, & Marchand de couleurs & de vernis, *in*-8°. broché, prix 3 liv. 12 s. franc de port, pour Paris & pour la Province. *Artem experientia fecit.* A Paris, chez l'Auteur, carré de la porte Saint-Martin, au magazin des couleurs & vernis, 1772. Avec Approbation & Privilege.

Il parut en 1733, chez la veuve d'Houry, un Livre ayant pour titre : *Traité des Vernis*, *in*-12. qui fut annoncé comme traduit de l'Italien, & qu'on disoit être du Pere Bonanni Jésuite. Ce Traité, qui contient nombre de procédés, n'est précisément qu'une liste de Recettes presque

toutes imparfaites, & telles que chaque ouvrier qui entreprenoit d'imiter les vernis de la Chine, imaginoit devoir les compoſer pour y parvenir. Quoique rempli d'erreurs, de faux principes & de beaucoup d'inconſéquence, ce Livre fut très-bien acceuilli; la diſette de connoiſſances ſur cette matiere le fit rechercher, on y eut d'autant plus de confiance, que l'Editeur étoit Jéſuite, & qu'on ſait que ce ſont les Jéſuites miſſionnaires en Chine qui nous ont apporté en Europe la découverte des vernis. Cette confiance n'a ſervi qu'à en propager les erreurs. Le Dictionnaire œconomique, au mot *Vernis*, les a toutes adoptées; un Livre intitulé *Secrets concernant les Arts & Metiers*, *in-12.* 2 vol. Brux. 1766, les a copiées ſervilement, & enfin on les retrouve toutes très-exactement tranſcrites dans un Livre nouveau qui vient de paroître *in-12.* cette année chez Jombert, intitulé *le Parfait Verniſſeur, ou le Manuel du Verniſſeur* (1); ainſi le temps qui doit éclairer nos idées & rectifier nos connoiſſances ne fait qu'accréditer nos préjugés, lorſqu'on multiplie ainſi les autorités qui nous les préſentent.

Qu'on me permette une comparaiſon. Une immenſe Bibliothéque me paroît quelquefois reſſembler à des tableaux généalogiques, en tête eſt celui *de Cujus*. Du tronc ema-

(1) Ce Livre, auquel on a donné le titre faſtueux DE VERNISSEUR PARFAIT, qu'on a annoncé comme unique en ſon genre, ne répond gueres à l'idée qu'il offre, & eſt un très-mauvais préſent fait aux Artiſtes. Ce n'eſt exactement qu'une nouvelle édition du Traité du vernis donné en 1733, dont il a ſuivi le plan, & copié textuellement les Recettes ſans ſeulement faire mention de l'exiſtence de ce Livre; ainſi, c'eſt de la part de l'Auteur du Parfait Verniſſeur en impoſer groſſierement au public que de préſenter l'ouvrage comme nouveau, & d'avancer dans ſon Proſpectus que nous n'avions aucun Traité particulier qui ſe bornât uniquement à la matiere des vernis. Outre nombre d'articles, tout-à-fait étrangers à ſon ſujet, que l'Auteur a compilé pour groſſir ſon Livre, preſque tous les procédés ſont faux ou inſuffiſans, conſéquemment ne donnent aucun réſultat réel; & parmi tout le déſordre qui y regne, à peine y découvre-t on deux ou trois vérités utiles. On aura ſoin de relever dans cet Ouvrage toutes les erreurs qu'on y trouve, qu'il ne faut pas, à la vérité, toutes lui attribuer, puiſqu'il annonce au commencement du Livre, qu'il fera choix des meilleures compoſitions. Mais un Verniſſeur parfait, qui veut que ſon Livre ſerve de Manuel, ne devoit-il pas avertir en quoi pêchoient les procédés, n'indiquer que les bons, & marquer quels en étoient les réſultats? Au lieu qu'en les confondant tous ſans les diſtinguer, ſans annoncer leur effet, il expoſe à des épreuves inutiles, diſpendieuſes, capables de rallentir les talens & l'émulation

ment les branches, les branches s'allient, des rejettons en naissent, qui à leur tour en produisent d'autres, tel infini que soit le nombre des ramifications, on apperçoit toujours la souche; le vrai nom, le nom originaire reste à tous, ils ne varient entr'eux que par les noms de baptême qui les distinguent..... Ainsi l'on pourroit souvent graduer la filiation de tous les Livres d'un même rayon, & l'on trouveroit que presque toujours le plus ancien ne différe du plus moderne que par le titre; que résulte-t-il de-là pour les Arts? un Traité se publie, quelques années après, à l'aide d'un nouveau frontispice, il se représente comme neuf, commence-t-il à vieillir, il se reproduit sous une forme nouvelle, & s'annonce comme n'ayant jamais paru; l'Artiste le croit, s'en munit, il imagine surpasser ses prédécesseurs, être bien au-delà de leur connoissance, mais souvent il n'a reçu que leurs erreurs, & il est moins avancé encore, car il a la prévention de plus. Aussi voyons-nous de certains Arts, qui par cette raison, ne font pas pendant des siecles entiers le moindre pas vers la perfection. Il seroit donc à desirer que dans cette intéressante partie l'on ne pût obtenir l'impression d'aucun ouvrage qu'on ne mît en tête du Livre, le nom de tous les Auteurs qui ont traité le sujet, qu'on n'indiquât à quel terme tel siecle en est resté, quel progrès tel autre a fait, à quel point le siecle présent se trouve, enfin qu'on déterminât quelle est la masse actuelle des connoissances, & partir delà ou pour combattre les préjugés, ou proposer des idées nouvelles. Si jamais cette police pouvoit s'observer, l'émulation naîtroit, & les Arts marcheroient d'un pas rapide à la perfection.

D'après ce vœu particulier, j'ai moi-même donné l'exemple, j'ai réfuté toutes les erreurs de ceux qui ont écrit avant moi sur le Vernis; j'ai posé mes principes, je pars du terme où nous sommes, & je propose d'aller au-delà: peut-être me suis je trompé; mais comme pour me le prouver, il faudra des expériences & des faits, mon Art se perfectionnera, & mes écarts auront servi à découvrir la vérité.

Dans les erreurs relevées, je n'ai cité que celles du Parfait Vernisseur, parce qu'étant l'écho du Traité des Vernis, du Dictionnaire œconomique, du Livre des Secrets sur les Arts, & le plus moderne, il étoit inutile de parler des autres. Je l'ai cité presqu'en entier. On me le reprochera sans doute, & l'on dira qu'il est inutile de remarquer

des fautes lorſqu'on donne des définitions claires, & des préceptes certains. J'ai ſenti l'objection, mais je penſe que l'erreur apperçue inſtruit quelquefois mieux que le précepte même, que d'ailleurs il faut abſolument déſabuſer les Artiſtes, les Amateurs, les mettre en garde, leur apprendre à ſe méfier du nombre prodigieux de Recettes éparſes dans tous ces Livres, en leur développant les raiſons.

Je ne ſuis qu'un manipulateur. J'en préviens le public, je dois mes connoiſſances à trente ans d'uſage. La pratique, dit-on, en fait d'Art, vaut mieux que la ſpéculation; peut-être ai-je éprouvé que l'habitude de la main-d'œuvre mene quelquefois au-delà du point où la Chymie, dont je n'ai pas la moindre teinture, auroit pu me conduire, c'eſt à ce grand uſage ſeul que je dois la perfection de mon Art, l'étendue de mon commerce, & la reputation de mes vernis : ils paſſent, j'oſe l'avancer, pour les plus beaux de Paris, j'en fournis dans toute la France & toutes les contrées de l'Europe. D'après cela, on doit croire qu'en parlant de cet Art, je ne raiſonnerai que ſur des faits, que je ne hazarderai rien que je n'aie exécuté moi-même, & dont je n'aie vu le ſuccès.

Ainſi je fais connoître ce que c'eſt que le Vernis en général, j'établis quelles doivent être ſes qualités, & conſéquemment ſes propriétés, les matieres & liqueurs qui le compoſent, j'en indique le choix, la façon de les préparer & mêlanger. C'eſt de ces divers mêlanges que réſultent les différens Vernis, ſavoir, les Vernis clairs ou à l'eſprit de vin, tels que ceux qu'on emploie ſur les découpures, les bois d'éventail, les lambris d'appartemens, les boiſeries, les bois de chêne, fers, balcons, inſtrumens, boucles de deuil, les dorures, &c. les Vernis gras ou à l'huile tels que les beaux blancs au copal, ainſi que les faiſoit le fameux Martin, ou au karabé dont on ſe ſert pour les fonds noirs, les fonds dorés, les trains d'équipages, panneaux de voitures, les métaux, &c. Cette premiere Partie eſt terminée par un corps d'obſervations faites depuis le commencement de ce ſiecle par pluſieurs Savans de l'Europe ſur le copal & le karabé qui ſont les deux principales ſubſtances qui nous donnent les vernis les plus beaux & les plus ſolides, avec des reflexions propoſées aux Chymiſtes & aux différentes Académies de l'Europe, pour la perfection de cet Art.

Mon plan ſeroit trop borné ſans doute ſi je ne préſentois

que l'art de faire le Vernis. Sa compoſition n'intéreſſe gueres que ceux qui le vendent, & il eſt beaucoup plus utile aux Peintres, aux Doreurs, aux Artiſtes & aux Amateurs qui en font uſage de ſavoir la maniere de s'en ſervir.

La ſeconde partie préſente d'abord l'art d'employer le Vernis ſur des ſujets nus, tels que bois de chêne, papiers, inſtrumens, éventails, boîtes de toilettes, étuis, découpûres, boucles de deuil, fers, balcons, &c. Comme on l'applique auſſi ſur des peintures, des dorures, que l'Art du Peintre & Doreur eſt lié avec celui du Verniſſeur, & qu'au titre de Marchand Epicier qui m'accorde le droit de fabriquer & de vendre des vernis & des couleurs, je réunis encore celui de Peintre & Doreur, qui me donne la faculté de les employer, j'ai cru que le public me ſauroit gré de lui offrir la connoiſſance des procédés de ces deux Arts. Une raiſon puiſſante m'y a encore déterminé; ces deux Arts ſont ſi mal préſentés dans tous les Livres qui en traitent, ſans en excepter même l'Encyclopédie, le Dictionnaire des Arts qui l'a copié, le Livre concernant les Arts & Métiers, cité ci-deſſus, que j'ai cru que le public verroit avec plaiſir un homme du métier parler de ſes opérations, les préſenter lui-même, & que le développement d'une pratique détaillée ne pouvoit que conduire à la perfection.

La *peinture d'impreſſion*, la ſeule que j'exerce & que je connoiſſe, eſt l'art d'imprimer dans les bâtimens ou ſur des équipages, en huile ou en détrempe, diverſes couches de couleurs ſur des ouvrages de menuiſerie, charpenterie, maçonnerie, ſerrurerie, ou panneaux de voitures qu'on veut embellir & mettre en couleur d'une même teinte. Ce genre de peinture, aiſé ſans doute à exercer, qu'on croit tel parce qu'il n'eſt que mécanique, exige néanmoins des détails & des connoiſſances, qui faute d'être répandues, empêche nombre de perſonnes qui s'en occuperoient par goût, ou s'y livreroient par néceſſité, d'en faire une étude particuliere; ſouvent, lorſqu'on deſire donner à de certaines parties le degré de perfection poſſible, on voudroit pouvoir ſuivre les travaux, apprétier l'exactitude & l'habileté des ouvriers, les guider s'ils s'écartent, les forcer s'ils omettent, enfin s'aſſurer que rien ne manquera pour la beauté de l'ouvrage; n'ayant point de notions certaines, inataquables, on eſt quelquefois obligé de ſe livrer à l'ignorance ou à l'infidélité; ſouvent dans une maiſon de plaiſance, dans un château, on

veut décorer un ſujet, réparer un éclat de peinture ou de dorure, par impromptu donner une fête, bâtir un théâtre, une décoration, rafraîchir un tableau ; les ouvriers manquent, ceux qu'on peut avoir ſont eux-mêmes ſi ignorans, il en coute tant pour faire venir les habiles des Capitales, que la dépenſe effraie, la fête manque, le tableau ſe gate, les appartemens reſtent dans l'état de ſimplicité tranſmis par les ancêtres ; & faute de pouvoir employer ſoi-même, ou par des domeſtiques, ce que l'on feroit auſſi bien que des ouvriers fort couteux, ſi on connoiſſoit leurs procédés, on néglige de ſe procurer ou les graces de la propreté, ou les agrémens d'un luxe honnête, ou enfin les plaiſirs faciles de l'aiſance.

J'ai donc, dans cette ſeconde Partie, donné tous les moyens de l'inſtruction, & de l'exécution : je mets pour ainſi dire le pinceau à la main, j'oſe aſſurer que les procédés ſont certains, qu'en rempliſſant exactement & avec patience ce que je preſcris, l'on parviendra à réuſſir auſſi bien que nombre de bons ouvriers le feroient. (1) Ainſi après avoir fait connoître toutes les matieres qui donnent les couleurs, j'indique de quelle maniere on les compoſe, comme il faut les broyer, les détremper, les mêlanger. Dans la détrempe commune, j'enſeigne comme on met un carreau, un plafond, une muraille en couleur, comme on fait un badi-

(1) Ce qui eſt d'autant plus facile, que l'on peut faire venir les matieres toutes préparées pour l'emploi, & que je ſuis dans l'uſage très-fréquent, lorſqu'on me donne la déſignation de la couleur qu'on adopte, ou l'échantillon de celle qu'on deſire marier, avec un papier ou une étoffe, le nombre de toiſes que contient la ſuperficie qu'on veut peindre, des couches qu'on veut y appliquer, ſoit à l'huile, ſoit en détrempe, d'envoyer la quantité préciſe, diſtincte & ſéparée des marchandiſes néceſſaires pour chaque couche, toute prête à être employée, en ſorte qu'il n'eſt pas poſſible de mal faire, parce qu'en recevant la quantité de chaque couche donnée relativement à la ſurface à peindre, il ne s'agit que de la diſtribuer également.

Je conſeillerai toujours aux perſonnes qui voudront s'amuſer à peindre elles-mêmes d'acheter ainſi les couleurs toutes préparées, parce que ce ſont les préparations qui occaſionnent le plus ſouvent aux Peintres ces maladies ſi terribles, connues ſous le nom de colique des Peintres, qui proviennent des exhalaiſons des broyemens & calcinations des matieres ; au lieu que l'emploi de ces matieres diſpoſées & apprêtées, ne peut jamais être dangereux ; l'odeur qui en réſulte n'étant point malfaiſante, ſurtout avec certaines précautions qu'on developpera dans l'ouvrage. Je conſigne cette note parce qu'il y a nombre de perſonnes qui s'imaginent que c'eſt s'expoſer à ces coliques que de manier le pinceau & d'appliquer ſoi-même les couleurs.

geon, &c. Dans la détrempe vernie, je montre la façon de faire les beaux chipolins, les blancs de Roi, de peindre un appartement en vingt-quatre heures au vernis à l'esprit de vin, ce qui donne un chipolin très-beau, &c. Dans la peinture à l'huile, je fais voir comme il faut peindre une porte, une croisée, une frise d'escalier, un lambris d'appartement, un treillage; comment on peint à l'huile vernie polie, telle qu'on l'emploie sur des panneaux d'équipages & sur des boiseries d'appartemens; comment on fait un blanc verni-poli; comment on peint des toiles soit en détrempe, soit à l'huile; comment on y adapte une décoration; comment on rafraîchit ou nettoie un tableau, &c. Cette partie est terminée par des observations sur les maladies qui arrivent ordinairement aux Peintres, j'en indique les causes, les symptômes, les remedes d'après des Auteurs bien connus & les méthodes les plus avouées; je fais voir quelles sont les drogues qui dans l'emploi des couleurs peuvent occasionner ces maladies, & quelles sont les précautions qu'il faut prendre lorsqu'on veut travailler le genre de peinture où elles entrent pour les éviter, & s'en garantir.

La *Dorure* n'est pas moins étendue, & j'ose encore l'avancer de la plus grande précision. J'explique d'abord quels sont les termes usuels des Doreurs; je fais connoître les drogues qui entrent dans leurs assietes mordans, mixtions vermeils, & donne la description de leur principaux instrumens. Je developpe ensuite la maniere de dorer en détrempe, de faire différens ors, de faire l'or repassé, d'argenter en détrempe, je fais connoître la dorure à la Grecque, qui est une façon nouvelle de dorer. Dans la dorure à l'huile je parle de la dorure simple, de la dorure vernie-polie, telle qu'on la fait pour les équipages; j'indique comment on fait des fonds avanturinés, des fonds or sablés, des fonds d'argent glacés: après quoi je passe à la façon de bronzer des cartels, des grilles, des fers, des balcons. Enfin cette Partie est terminée par le Chapitre qui traite de la maniere de polir, lustrer, rafraîchir, réparer, détruire, réappliquer les couleurs & vernis; ensuite duquel on trouve l'état de tous les vernis, huiles, essences, couleurs & marchandises dépendans de ma profession.

Le desir sincere d'arrêter les progrès de l'erreur, de voir l'Art du vernis se perfectionner, d'être utile au Public en lui procurant, sur la Peinture, la Dorure, sur l'emploi du Vernis, des connoissances certaines, & de répondre à ceux

qui achetans chez moi des marchandises me font l'honneur de me consulter sur leur usage, ma déterminé à mettre cet Ouvrage au jour. Un de mes amis qui par état se livre aux importantes fonctions du Barreau, & qui par goût chérit & cultive les Arts, a bien voulu se dérober quelquefois aux regards de Thémis pour rendre en secret son hommage à Minerve, & revoir mon manuscrit ; je dois à la vérité autant qu'à la reconnoissance le témoignage que sans lui je n'aurois jamais osé courir les risques de l'impression.

Me pardonnera-t-on de transcrire ici l'Approbation de mon Censeur (M. MACQUER, de l'Académie Royale des Sciences) : quand je n'invoquerois son suffrage que comme une opinion, l'opinion d'un Sçavant de cet ordre suffit souvent vis-à-vis du Public éclairé, pour faire tous les frais de la prévention.

J'ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé l'*Art de faire & d'employer le Vernis*, &c. par M. Watin, Peintre, Doreur, Vernisseur & Marchand de couleurs & de Vernis. Cet Ouvrage *m'a paru fort bien fait & digne de l'impression*. A Paris ce 16 Avril 1772.

WATIN a l'honneur de prévenir le Public, que s'étant abonné avec MM. les Administrateurs généraux des Postes, il se chargera, en lui faisant toucher 3 liv. 12 s. ainsi que la Lettre d'avis affranchies, de faire parvenir l'Ouvrage, franc de port, par tout le Royaume ; & à l'égard des personnes qui demeurent à Paris, qu'en remettant par elles pareille somme au Facteur, ou au Bureau de la petite Poste de leur quartier, il se chargera du port de la Lettre d'avis, de l'argent, & du Livre qui leur sera remis dans le jour. Il faut contresigner, dater la remise de l'argent sur l'adresse, & bien écrire les noms & demeures.

Comme aussi il donne avis qu'il entreprend la Peinture & Dorure en bâtimens ; qu'il vend toutes sortes de Moulures dorées de tapisseries les plus à la mode ; encadre des Estampes, fait des bordures de Tableaux & autres Ouvrages de dorures pour meubles, &c. Il fait toutes sortes d'envois en Province.

Vû l'Approbation permis d'imprimer ce 21 Mai 1772.
DE SARTINE.

De l'Imprimerie de QUILLAU, rue du Fouarre.

